L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 JUIN 1881. — 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie.] Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 8 JUIN 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par Albert Paul, au No 230 rue Première, entre Prytania et Coliseum, un fort lot de meubles.

Un arrêt de la Cour Suprême du Tennessee.

"On n'est jamais trahi que par les siens." Nous annoncions, il y a quelques jours, que la Législature du Tennessee, insensible aux obsessions de toutes sortes des créanciers de la ville de Memphis, avait maintenu l'acte abolissant l'existence de cette ville comme corporation municipale, et conservé le district de taxe, tout en réduisant les dettes de l'ancienne à 23 cents à la piastre, conversion qui avait comblé de joie les habitants. Aujourd'hui, nous avons à parler d'un arrêt qui met à néant cet état de choses, qui rétablit l'ancien régime, non pour la forme, mais pour le fond, et qui rend le district de taxe responsable des obligations de la ci-devant municipalité. Ainsi se trouve annulé le bienfait ou plutôt l'acte de justice par lequel la Législature avait voulu libérer Memphis d'une dette encore plus lourde que la nôtre et qui était tout aussi illégitime pour le moins.

Pour le faire comprendre, nous n'avons qu'à rapprocher les termes de la comparaison. La ville de Memphis peut avoir un peu plus de 30,000 habitants et sa dette s'élève à environ six millions. En suivant cette proportion nous voyons que la nôtre devrait être d'environ 40 millions quand elle n'a jamais dépassé 25 millions et quand aujourd'hui elle ne s'élève plus qu'à environ 18 millions. Memphis a donc à supporter une dette qui, vu le nombre de ses habitants, est près de sept fois plus forte que celle de la Nlle-Orléans. Comme les habitants de Memphis ne voient pas plus que nous couler dans leurs rues les trésors du Pactole, il s'en suit qu'ils se trouvent réellement dans l'impossibilité de payer leurs dettes, à moins de se résigner à une expropriation générale. Il faudrait encore qu'ils voulussent bien continuer à habiter une ville à laquelle leur présence seule donne quelque valeur; car s'ils en sortaient pour ne plus y revenir, Memphis ne vaudrait certainement pas six millions; il s'écoulerait bien des années avant qu'une nouvelle population vint remplacer l'ancienne, et dans l'intervalle les créanciers ne retireraient absolument rien de leur capital.

Cet arrêt de la cour suprême du Tennessee est d'autant plus surprenant que la législation décrétée à propos de la ville de Memphis avait été respectée par la cour suprême des Etats-Unis. Cette cour avait déclaré, dépourvus de toute force exécutive, les divers *mandamus* accordés par la cour fédérale de l'Etat aux créanciers qui s'étaient adressés à elle pour avoir satisfaction de leurs débiteurs. La cour suprême des Etats-Unis, par l'organe d'un de ses juges les plus estimés, M. Field, avait déclaré positivement que les créanciers n'avaient plus de prise sur une ville qui n'existait plus de nom et dont aucune autorité ne pouvait être regardée, en droit, comme représentant l'ancienne. Un district de taxe sans maire, sans conseil communal, sans représentants municipaux, ne pouvait être regardé comme le continuateur légal de l'ancienne municipalité et toute poursuite cessait là où il n'y avait plus personne à poursuivre.

C'était là du droit, du droit strict, mais du droit juste, car la cour suprême des Etats-Unis sait très bien que ces populations, si impitoyablement persécutées pour des dettes accumulées par un gouvernement étranger au suffrage du peuple, et dépourvu de toute sanction républicaine ou démocratique, ne voulaient que se libérer des dettes qui n'avaient pas été faites dans son intérêt et dont elles n'avaient pas retiré un dollar de bénéfice. La cour suprême des Etats-Unis sait très bien que ces mêmes populations sont prêtes à payer équitablement ce qu'elles doivent, mais non ce qu'elles ne doivent pas, non ce dont elles n'ont reçu aucun équivalent et ce qui est d'ailleurs au-dessus de toutes leurs ressources. En conséquence, bien que paraissant regretter la stricte conformité de son arrêt avec le droit rigoureux, la cour suprême, dans son for intérieur, ne demandait pas mieux que d'aider au moyen de la libération, tout en donnant aux créanciers de Memphis le conseil de s'adresser à la législature pour obtenir satisfaction.

Cette législature s'est réunie. Elle s'est occupée de nouveau de l'affaire des dettes et en dépit de toutes les intrigues des créanciers, elle a tenu bon. Elle a donné plus que jamais raison au peuple en maintenant l'ordre établi après la suppression de la charte de Memphis, et elle a, en outre, converti la dette en un quota proportionné aux ressources pécuniaires des débiteurs. Ils se réjouissaient donc à l'idée qu'ils allaient vivre enfin sous un régime réparateur, quand est venu l'arrêt de la Cour Suprême du Tennessee qui a réduit à néant toutes ces opérations parlementaires, et qui replonge la population de Memphis dans la détresse la plus profonde. Cette détresse est d'autant plus sensible qu'elle se trouve aggravée de tous les intérêts qu'elle ne payait plus depuis deux ans, et que, dans la certitude où elle était d'en être à jamais délivrée, elle avait consenti à l'établissement d'une taxe nouvelle pour l'exécution de quelques améliorations locales auxquelles elle n'aurait jamais donné son assentiment, si elle eut pu prévoir que la propre cour suprême de l'Etat ne la protégerait pas au moins autant que la cour suprême des Etats-Unis ne l'avait protégée.

Ainsi, disent les Tennessiens, ce qui n'avait pas réussi auprès de la législature a réussi auprès de la cour suprême de l'Etat; si les obsessions ont échoué d'un côté, elles ont triomphé de l'autre, au point de rendre aux cours fédérales de l'Etat le pouvoir qui leur avait été refusé par la plus haute cour des Etats-Unis.

De par la cour suprême du Tennessee, les lois de l'assemblée générale de cet Etat sont annulées, l'ancienne ville de Memphis revient au monde et son district de taxe, qu'elle peut garder si elle veut, devra exécuter la population au profit des créanciers du gouvernement radical. A-t-on jamais rien vu de plus malheureux qu'une jurisprudence pareille? A-t-on jamais rien vu de plus audacieux?

Nous posons, à dessein, cette dernière question. Nous avions cru jusqu'à ce jour, que les cours n'avaient été instituées que pour interpréter les lois dans les cas où les formules du législateur n'étaient pas nettes et précises, dans les cas où elles pouvaient donner lieu à des équivoques et à des solutions diverses et opposées entre elles. Mais dans l'affaire de Memphis, il n'y avait pas de ces semblable; la législature avait bien supprimé la charte de ville; elle avait bien mis fin à son existence municipale, si bien que la cour suprême nationale avait reconnu le fait, et en avait admis la conséquence, si bien enfin que la question, soumise de nouveau à la législature, avait été une seconde fois résolue dans le même sens. Il n'y avait donc rien de douteux en cela, rien d'équivoque, rien d'incertain.

D'où vient alors que la cour suprême du Tennessee s'est mise au-dessus de la cour suprême des Etats Unis, au-dessus de la législature, au-dessus de l'Exécutif sans la signature duquel l'abolition de la municipalité n'eut pu avoir lieu? Il est évident que la cour suprême du Tennessee n'a pas interprété la loi, mais qu'elle en a fait une à son propre usage et qu'à ses yeux la loi qu'elle a faite est supérieure aux lois de l'Etat, et supérieure aussi aux décisions de la plus haute souveraineté judiciaire de la nation.

Nous voyons pourtant que, dans toutes les constitutions des Etats, c'est le pouvoir législatif qui occupe le premier rang dans l'institution des pouvoirs publics. Après lui, vient le pouvoir de l'exécutif, et en dernier lieu le pouvoir judiciaire. Parce qu'il est le dernier dénommé, cela voudrait-il donc dire qu'il doive être le premier? Non, car la constitution dit expressément que le premier devoir du gouverneur est de veiller à l'exécution des lois et de prendre garde que ces lois soient *fidèlement exécutées*. La constitution ne parle pas de l'exécution des décisions judiciaires parce qu'elle suppose que ces décisions seront toujours conformes à la loi et que l'exécution de la loi implique nécessairement l'exécution des jugements prononcés en son nom. Dans cette supposition, la constitution est muette, mais son mûtisme sur ce point ne donne pas à la cour suprême du Tennessee le droit de faire la loi, au lieu de rendre une simple décision sur l'application ou sur le sens de la loi faite par les pouvoirs qui ont le droit de la faire.

Il est évident que lorsque la législature du Tennessee adopta la loi destructive de la municipalité de Memphis, elle le fit dans l'intention de libérer cette ville des obligations frauduleuses qui pesaient sur elle. Il est évident aussi que la cour suprême du Tennessee a voulu annuler cette loi, en rendant aux créanciers le pouvoir d'agir aussi bien sur le receveur du District que sur la municipalité même, et qu'elle a ainsi substitué sa volonté ou plutôt sa loi à celle de la législature. Cela peut-il lui être permis? Dans ce cas, le gouverneur n'a-t-il pas un devoir suprême à remplir, un devoir constitutionnel et tout souverain?

Commerce avec le Venezuela.

Dans la dernière séance de la chambre de commerce, M. Burwell, secrétaire, a soumis une lettre écrite par un agent commercial à Maracaibo, M. E. H. Plumacher, laquelle lettre intéresse en ce qu'elle fait valoir l'importance qu'aurait pour le commerce de la Nlle-Orléans, le service d'une ligne de vapeurs entre cette ville et un port du Venezuela. Il est sorti, l'année dernière, de Maracaibo seulement, des produits pour une valeur de quatre millions de piastres, et c'est par la voie de New York que ces produits sont allés dans l'intérieur des Etats-Unis, ce qui en augmente considérablement le prix. Par cette voie, le trajet est de plusieurs centaines de milles plus long que celui des côtes du Venezuela aux bouches du Mississippi.

Cela entraîne plus de frais d'assurance parce qu'il y a plus de risques à courir. Au nord du Cap Hatteras, il y a à redouter les glaces et les tempêtes de l'hiver, à une époque où la navigation du Golfe est comparativement exempte de danger.

Par la raison que tout le café de Venezuela importé aux Etats-Unis, y entre par le port de New York, toutes les choses dont on a besoin à Maracaibo et dans l'intérieur du pays, viennent de New-York aussi: la farine, le porc, la graisse, le beurre et maints autres articles qui devraient venir directement du Sud même. Le prix en serait de beaucoup allégé, ce qui contribuerait à développer rapidement les relations commerciales entre les deux pays.

Ces considérations ont fait une impression très vive sur la chambre de commerce qui a nommé, séance tenante, une commission chargée de faire un rapport sur la valeur du commerce entre les Etats-Unis et le Venezuela, et qui a recommandé à M. Burwell de répondre à M. Plumacher pour le remercier de sa communication.

Nous ne doutons pas qu'il n'y eût de gros bénéfices en réserve pour la première ligne de vapeurs qui serait établie entre le Venezuela et nous, de même que nous ne doutons pas qu'il n'y eut beaucoup d'avantages à nouer des relations de ce genre avec tous les ports de la mer des Caraïbes, de l'Amérique du centre, et nous sommes surpris qu'on n'y ait pas encore pensé. Pourquoi la compagnie Morgan, qui a une vingtaine de steamers à ses ordres, n'entreprend-elle pas cette affaire? à supposer que l'essai ne répondît pas tout à fait aux aperçus encourageants de M. Plumacher, il n'y aurait, dans tous les cas, rien à perdre, et la compagnie Morgan, qui a fait déjà tant de choses utiles, aurait encore l'honneur d'avoir tenté celle-ci.

Expédition de grains par la Nouvelle-Orléans et par New-York.

Le *Republican* de St-Louis, répondant à la *Tribune* de Chicago, fait le compte suivant des frais d'expédition d'un boisseau de maïs de ces deux ports pour Liverpool:

De Chicago à Liverpool par lac et canal:	cents
Taux du Lac à Buffalo	5 00
Taux du Canal et péage	6 25
Assurance sur le Lac	27
Elevator à Buffalo	1 00
Elevator à New-York	2 50
Fret maritime pour Liverpool	5 00
Assurance maritime	54
Total	20 56
De St-Louis à Liverpool par la Nlle-Orléans:	cents
Taux du fleuve à la Nlle-Orléans	5 00
Assurance de rivière	45
Transfert de barge au steamer	50
Taux maritime, de la Nlle-Orléans à Liverpool	6 00
Assurance maritime	60
	12 55

Différence en faveur de la voie par le fleuve $1.

Nous espérons que le tableau du *Republican* convaincra notre confrère de Chicago, que l'expédition des grains par la voie fluviale, n'est pas une chose de circonstance passagère, tenant ou ne tenant pas à un transport de rails pour les chemins de l'Ouest, mais qu'elle est justifiée par une économie considérable et qu'elle tiendra tant que cette économie durera.

$10,000 pour une piastre.
$20,000 pour deux piastres.
$50,000 pour cinq piastres.
$100,000 pour dix piastres.
Dans le Tirage extraordinaire
Mardi, 14 juin.
11 heures a. m.
Sous la direction des Généraux
G. T. Beauregard et J. A. Early.

—On parlait, devant la comtesse de Santa-Grus, d'un jeune peintre qui commence à percer.

—Oh! disait-on, il travaille, maintenant, sur une grande échelle.

La comtesse, après un moment de rêverie:

—Il peint donc un plafond!

Notre Feuilleton.

Nous terminons aujourd'hui le roman si intéressant et si dramatique de M. A. Delpit, et nous publions un roman nouveau de M. Charles Edmond, qui se distingue par ses qualités littéraires autant que par l'intérêt de l'action dramatique. Nous en recommandons la lecture à nos abonnés de l'Abeille. C'est une œuvre sérieuse où se déroulent des caractères intéressants et profondément étudiés.

On peut acheter des
Billets de la
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
Au bureau de la
Compagnie,
Coin Union et St-Charles,
Jusqu'au
Mardi, 14 juin,
11 heures a. m.
Heure du tirage.

LE REVOLVER.

On a dit que la liberté de la presse aux Etats-Unis était tempérée par le revolver. Il arrive bien quelques fois, en effet, qu'à la suite d'un article par trop personnel quelques coups de revolver sont échangés entre l'auteur de l'article et celui contre qui il est dirigé. Mais, en général, et cela depuis peu, la presse a pris des allures plus modérées; elle a compris que les attaques personnelles, la plupart du temps, nuisaient à sa considération, et elle a abandonné ce terrain dangereux pour celui des principes. Elle n'aborde les sujets toujours délicats où la réputation et la moralité d'un personnage quelconque sont en jeu qu'alors seulement que le scandale est entré dans l'ordre des choses arrivées.

Est-ce à dire, cependant, que cette arme fatale qui prodigue la mort par ses bouches nombreuses ne joue pas un rôle cruel au milieu de notre société? Autrefois, alors que la partie aristocratique de la population de l'Europe portait sans cesse l'épée au côté, les duels étaient nombreux et les morts fréquentes. Au moindre mot dissonnant, les gentilshommes tiraient l'épée au lieu même où ils se trouvaient, et trop souvent la pâle lumière des réverbères d'alors a éclairé plus d'une rencontre fatale. L'histoire rapporte que lorsque Henri IV, de France, lança son terrible édit contre le duel, quatre mille gentilshommes avaient, pendant le cours de l'année précédente, payé de leur vie l'exagération du point d'honneur.

Ici, ce n'est pas l'épée que porte notre population, mais il serait assez difficile de trouver un individu sans un revolver caché au fond de sa poche. La loi défend, il est vrai, le port d'armes cachées, mais la loi aurait dû tout d'abord désarmer les malfaiteurs. Si le malfaiteur s'arme pour l'attaque, n'est-il pas urgent que l'honnête homme soit armé pour sa défense?

N'est-il pas regrettable qu'il en soit ainsi? L'habitude d'être ainsi armé change en tuerie horrible la plus légère querelle. On se hâte d'éviter le feu probable d'un adversaire en prenant soi-même l'initiative. Et voilà comment nos cours criminelles et nos juris ont à se prononcer sur de nombreux cas de mort. Et cette situation se prolongera jusqu'au jour où l'action puissante de la justice et de la police imposera à tous l'obéissance à la loi qui prohibe le port d'armes cachées, où jusqu'à ce que l'adoucissement de nos mœurs aura profondément modifié la violence que quelques hommes apportent dans les relations qu'ils ont entr'eux.

Ces réflexions nous sont inspirées par une horrible tragédie que raconte le "Herald" de Lake Providence, et dans laquelle deux jeunes gens, deux frères, ont trouvé la mort. Voici le récit de notre confrère:

"Il paraît que M. Jessie Lott usait d'un langage violent contre M. Bell Bradley, shérif de la paroisse — mieux connu sous le nom Chat Sauvage Bradley — Son député, M. L. Sage, jeune homme tranquille, inoffensif, timide même, ne cachait pas sa pensée sur les abus de langage dont son chef était l'objet, langage qu'il qualifiait d'infâme.

"En entendant ces propos, M. Lott donna un démenti à Sage et quelques paroles vives furent échangées entre les deux hommes, lorsque Lott tirant son revolver, fit feu sur Sage, qui, à son tour, s'armant à la hâte, tira sur son adversaire. Au troisième feu de Sage, Lott tomba percé d'une balle et mourut presque instantanément. M. Richard Lott, jeune frère de la victime, qui se trouvait dans le voisinage, accourut au bruit des détonations, et, en toute hâte, tira trois coups de revolver sur Sage sans l'atteindre. Ce dernier, saisissant son pistolet à deux mains, le déchargea sur le jeune Lott qui tomba, sanglant et mourant, sur le cadavre de son frère.

"Il est difficile de concevoir une scène plus tragique. Deux jeunes gens intelligents, estimés, tombant ensemble et laissant après eux pour pleurer leur mort une famille éplorée et un respectable père aux cheveux blancs.

"A peine la bataille était-elle terminée que M. Sage, montant sur son cheval, s'éloignait dans une direction inconnue."

Supposez ces jeunes gens sans armes, quelques coups de poings auraient été échangés, mais la communauté n'aurait pas à déplorer la mort de deux jeunes gens d'avenir, et nos annales judiciaires à enregistrer un double meurtre de plus.

Le Drame de l'Esplanade des Invalides — Nous avons donné sommairement quelques indications sur le crime qui a jeté l'effroi dans le quartier des Invalides; les notes qui suivent compléteront ce triste récit.

Dans la maison portant le No 26 de l'avenue de Tourville, au rez-de-chaussée, demeure depuis plusieurs années une nombreuse et intéressante famille: Mme veuve Mazioli et ses cinq enfants, trois jeunes filles et deux jeunes gens. Les fils sont mosaïstes, les filles sont couturières. La mère s'occupe du ménage et de l'entretien. Tout ce petit monde travaille courageusement et a d'autant plus de mérite que du vivant de M. Mazioli, mosaïste distingué, une assez large aisance régnait dans la maison et que nul ne pouvait prévoir la gêne relative d'aujourd'hui.

Malgré le double chagrin causé par la mort du chef de famille et la perte plus récente du fils aîné, Mme veuve Mazioli et ses enfants avaient retrouvé dans le travail la sécurité matérielle et la tranquillité morale.

Mais, pour leur malheur, un jeune homme du nom de Gabriel Doucet, dont le père et la mère avaient demeuré quelque temps sur le même carré que Mme Mazioli, s'était mis à poursuivre de ses obsessions ses jeunes voisines et cela de telle sorte que Mme Mazioli dut, il y a quelque temps, s'adresser à M. Bugnottet, commissaire de police, pour faire cesser ces importunités.

Il convient de dire que les parents de Gabriel, honnêtes et courageux travailleurs, faisaient de leur côté tout au monde pour réformer la conduite de leur fils. Ce dernier n'en tenait aucun compte, et M. et Mme Doucet prirent, il y a quelque temps, le parti de déménager pour aller demeurer dans le passage Bosquet.

Ce changement de résidence ne mit nullement fin aux agissements de Gabriel, dont les inconvenantes persécutions s'adressaient surtout à Angélique Mazioli, une douce et charmante enfant de quinze ans. Les menaces des fils Mazioli à l'égard de Gabriel furent également impuissantes.

C'est dans ces conditions que le drame d'avant-hier soir s'est engagé.

Vers cinq heures du soir, une locataire de la maison de l'avenue de Tourville avait vu Gabriel, qui déjà se trouvait à l'esplanade des Invalides, près de la rue Saint-Dominique, sur le chemin suivi d'ordinaire par la jeune fille.

A huit heures, Angélique passait en cet endroit avec deux de ses compagnes. Gabriel l'aborda, lui renouvela des propositions qui furent reçues avec indignation, et furieux d'être ainsi accueilli, déchargea, comme nous l'avons raconté, cinq coups de revolver sur la malheureuse enfant, la blessant grièvement au cou et à la figure.

Ce que nous n'avons pu dire hier, mais ce qui se conçoit aisément, c'est l'affolement et la douleur de la famille de la victime lorsque la fatale nouvelle lui a été annoncée.

Le soir même, Mme Mazioli est allée voir sa fille, qui avait été transportée à la Charité et non à l'hôpital Necker, comme il avait été dit par erreur. On devine les scènes navrantes qui ont eu lieu.

A son entrée à l'hôpital, où elle occupe le lit no 8 de la salle Saint-Catherine, la blessée semblait être dans un état désespéré. Cependant, la nuit n'a pas été trop mauvaise, et la journée d'hier s'est passée sans complication inquiétante.

La famille Mazioli, qui est très aimée dans le quartier, a reçu de toutes parts les marques de la plus vive sympathie.

Quant au meurtrier, il est depuis hier matin au Dépôt.

La version de Mme Ambre.

Personne n'a jamais été plus surpris que moi—tous les boulevardiers et, je présume, beaucoup de Hollandais aussi le comprendront—quand, dans l'après-midi du 22 mai, je me suis trouvé brusquement en présence d'une cantatrice—célèbre en France, surtout par ses succès de femme—dont je vous ai conté à grands traits les récentes mésaventures dans le nouveau monde et dont j'étais à onze cents lieues de soupçonner le retour si prompt à Paris.

C'est de Mlle Emilie Ambre qu'il s'agit, vous l'avez deviné..... De Mlle Ambre, ci-devant souveraine *in partibus* d'un petit royaume voisin, maintenant encore comtesse d'Ambroise, mais comtesse pâle et blême, amincie par les fatigues et les tracas, et vacillant presque, à la façon des gens ivres, sur ses fines jambes, qu'on dit les plus jolies du monde.

—Comment! Vous?... C'est vous?...

—C'est moi!... Dame!... Oui... Moi... Vous n'avez pas douté que je viendrais vous donner, en personne, dès que je pourrais, des renseignements et des explications sur mon triste voyage, et je vous en suis très reconnaissante... Donc, me voici... Arrivée cette nuit, j'ai passé la matinée de ce jour à pleurer en famille... Je viens continuer à pleurer près de vous... Ça vous va?

De fait, elle avait beaucoup pleuré, notre pauvre amie... Ses yeux gonflés étaient rouges comme des griottes, et de grosses larmes faisaient bordure sur ses prunelles, comme l'huile, je n'ose dire vierge, sur le bec d'une lampe.

—Alors, c'est vrai!....

—C'est vrai, pardine!... La ruine de l'entreprise, la suspension des payements, la déconfiture...

—Et la fuite?

—La fuite... aussi...

—A deux?

—Non pas.... C'est là qu'il faut s'arrêter.... Aussi bien je vais vous mettre au courant.... Ce n'est pas long.... Rassurez-vous. Nous sommes partis un beau matin pour l'Amérique, vous vous rappelez, pleins d'espérances et d'illusions... On avait beaucoup parlé, beaucoup trop, de M. de Beauplan et de moi dans un certain monde. De nombreux événements s'étaient produits. Nous éprouvions le besoin de nous faire oublier un peu, rien qu'un peu, pour quelque temps. M. de Beauplan désirait une entreprise artistique, histoire de montrer aux siens qu'il était aussi capable que n'importe qui de gagner sa vie.... Moi, de mon côté, je voulais reparaître sur un théâtre. Aucun engagement ne se présentait à Paris.... Nous songeâmes à l'Amérique. M. de Beauplan recruta donc un personnel nombreux: des chanteurs, des choristes, des musiciens, des comédiens, des machinistes, près de deux cents personnes, et m'emmena par delà des mers, avec l'assurance sinon de découvrir, tout au moins de conquérir le nouveau monde. Il était artiste dans l'âme, M. de Beauplan.... De plus, il voulait me faire briller en m'entourant de sujets de valeur.... Il ne calcula pas suffisamment, je crois, ses dépenses et ses probabilités de recettes.

—Vous n'avez seulement jamais su, je parie, à combien s'élevaient les frais de votre tournée?

—Si.... je l'ai su.... Mais je l'ai su la veille de la faillite.... Cent soixante mille francs par mois, tel était notre budget....

—Votre budget que vous n'aviez pas arrêté au départ.... Comme c'est nature, ce que vous me dites-là!....

—Nous arrivons à la Nouvelle-Orléans. Nous débutons. Succès fou, colossal, incroyable. Les Américains, depuis longtemps, depuis Calabresi, n'ont plus, en fait de chanteurs français, que des chanteurs d'opérettes. Ils s'imaginaient que nous allions faire notre entrée en scène sur la tête.... Quand ils ont vu que nous chantions "pour de vrai" et que nous montions *Robert*, *Aïda*, *la Juive*, *la Traviata*, ç'a été du délire.... Malheureusement, tandis que M. de Beauplan présidait aux répétitions, à la mise en scène, à la confection et à l'arrangement des décors, et aux représentations, nul ne savait et nul ne saura jamais ce qui se passait au contrôle. De plus, les Américains avaient pris en affection surtout M. Tournié, le fort ténor, et moi.... Toutes les fois que nous ne chantions pas, salle vide.... J'ai voulu chanter pendant que M. Tournié se reposait et me reposer les jours où M. Tournié chantait.... Salle vide encore. On nous voulait tous deux à perpétuité.... Pour mon compte, j'ai chanté vingt-six fois dans un mois....M. Tournié, six jours de suite et deux fois dans la même journée.... Nous devenions fous.... Mais, n'importe.... Il fallait joindre les deux bouts.... Seulement, les recettes, si fortes qu'elles fussent, ne dépassaient jamais les frais.... Et nous avions un arriéré de cent mille francs à combler: les cent mille francs indispensables pour payer le voyage des artistes.... Au bout de quelques semaines, il fallait continuer la tournée.... Nous arrivons, après quelques haltes, à Cincinnati. Mais, hélas! le carême survient.... Les recettes baissent.... Il faut payer. Quoique n'ayant pris aucun engagement vis-à-vis des artistes, je fais venir de chez Rothschild deux cent mille francs.... Les créanciers n'en font qu'une bouchée....

—Diantre!....

—Oui, et nous filons sur Chicago.... A Chicago, la feuille d'abonnement était couverte de noms.... Quatre-vingt mille francs au moins, et d'avance.... Nous allons nous rattraper.... Ah bien! ouiche!.... Tout à coup on installe un cirque sur la place publique.... Un cirque avec cent chameaux!.... Aussitôt les habitants, gens doués d'un sentiment artistique rare, de venir redemander le montant de leur abonnement, sous prétexte qu'ils préfèrent les chameaux à *Robert*. Il faut avaler la pilule.... Nouvelles pertes... On nous attend à New-York.... Le personnel de notre troupe n'est pas payé du mois échu et refuse de continuer le voyage sans un fort à-compte. Je fais venir cent nouveaux mille francs, qui disparaissent dans l'antre.... Et nous pouvons gagner New-York.... A New-York, plus de cirque.... Mais une baleine!.... Oh! une baleine superbe! .... Tout le monde en parlait, de cette baleine!.... Tout le monde allait l'admirer, la caresser, lui donner à manger! .... Allez donc lutter contre cette baleine!.... Et d'un autre côté Sarah Bernhardt, pour achever la concurrence!.... Il y avait de quoi se briser la tête contre un portant, ma parole!....

Quatre semaines se passent ainsi, avec des arriérés, des dettes criardes, des plaintes continuelles.... Enfin, nous avions encore quinze soirées d'abonnement à donner—l'argent de ces abonnements était encaissé.... et dépensé, n'est-ce pas?—quand, au commencement du second mois, les artistes font la grimace et réclament leurs appointements. Par engagement, M. de Beauplan avait dix jours, une fois le terme échu, pour les désintéresser.... Mais allez donc discuter dans de pareilles conditions!.... Les pensionnaires se montent la tête, s'excitent, se grisent.... Et un soir.... ah! Dieu! quand j'y pense!.... on devait jouer *Aïda*.... Je venais de m'habiller dans ma loge.... M. Tournié, à qui M. de Beauplan devait cependant trois mois d'arriéré, était prêt également, car c'est le seul qui ne nous ait pas abandonnés. La salle était comble.... comble à crouler.... lorsque nous apprenons que les autres chanteurs refusent absolument leur service.... M. de Beauplan, affolé, va les voir à leur hôtel et les trouve à table.... "Il nous faut de l'argent!...."

"Eh bien! des actes.... En voici!.... Un entrepreneur, dont voici la signature, vous garantit cinq mille francs par soirée.... J'hésitais à accepter.... Mais je signe.... Tenez.... Et je vous abandonne la recette...."—"Non! du tout!... Il nous faut nos appointements!.... Mme Ambre est riche!.... Qu'elle nous paye!...."—"Mais Mme Ambre n'a rien à voir là-dedans...."—"Demande pardon.... Elle a fait acte d'autorité un jour que vous n'étiez pas là.... Elle a mis à l'amende un artiste...."—"Soit... Mais je lui avais légué mes pouvoirs.... Mon régisseur aussi vous a mis à l'amende, et il n'est pas responsable cependant...."—"Je vous dis que Mme Ambre nous doit nos appointements.... C'est à cause d'elle que nous sommes venus avec vous.... Du reste, elle a trop envie de chanter pour n'en pas passer par où nous voulons.... Qu'elle nous garantisse le tiers de nos appointements et nous chantons!.... Sinon, bonsoir!...." Pendant ce temps-là, moi, j'attendais dans ma loge le résultat de l'entrevue.... Et le temps s'écoulait.... Et le public s'impatientait.... On vient me dire quelles sont les exigences des artistes. J'étais épuisée.... Je n'avais pas le temps de réfléchir.... Je dis oui.

—Comment!.... Encore?

—Attendez.... Je promets dans ma signature. Mais, à cette nouvelle, la plupart des artistes, déconfits de n'avoir pas demandé plus, refont la grimace.... Un tiers, ce n'est pas assez!.... Pourquoi pas le tout? Oui.... au fait.... la totalité des appointements, c'est bien plus simple!.... Et ces gens,—l'un avait été sauvé de dix ans de prison par M. de Beauplan, l'autre, quoique conspué, avait été gardé par charité; le troisième.... Enfin, que vous dirai-je?.... Ces "obligés" de M. de Beauplan, nous abandonnaient, nous trahissaient, nous perdaient!....

- Calmez-vous, ma chère.... Ces souvenirs vous font mal....

—Non.... Au contraire.... C'est le coup de *fouet* grâce auquel je puis me tenir encore debout. Alors, moi, rouge de colère, je fais convoquer les artistes qui ne sont pas d'*Aïda*, et je leur demande de chanter la *Traviata*.—Il fallait se rhabiller. Et neuf heures étaient sonnées.... Et le public s'impatientait de plus belle.... Mais ici, nouvelle difficulté.... Un nouveau dissident lève la tête.. C'était le coup de grâce.... Plus rien à tenter.... Nous avions fait dire au public que la représentation était retardée par indisposition.... Maintenant, il faut avouer la vérité tout entière.... Et le régisseur paraît, grave, ému, pour annoncer qu'il y a *relâche pour refus de service*!.... Et j'entendais tout cela, toujours, de ma loge!.... Les cris d'exclamation des spectateurs.... Puis le bruit sourd occasionné par le départ.. Puis les réclamations des abonnés, qu'il faut rembourser.... Puis le silence.... Puis l'obscurité.... Pouah!....

—Et alors....

—Et alors, il est décidé que M. de Beauplan déposera son bilan. Nous sommes prêts, M. Tournié et moi, à chanter un mois encore pour rien, uniquement au bénéfice des choristes et des musiciens ....Mais les autres ne l'entendent pas ainsi....Donc, c'est la fin!.....Longs conciliabules.....Examen du passif.... Rien à faire....Si!.... Nous ne sommes pas des voleurs. Nous devons tenir tête à l'orage. Malheureusement, M. de Beauplan ne l'entend pas ainsi....Lui, c'est bien.... Il restera....Mais il exige que je rentre en France, sous la garde de M. et de Mme Tournié....Alors,—vous allez voir comme ça se corse!—nous décidons que je partirai le lendemain sur l'Amérique, mais que pour éviter les bavardages, personne ne sera prévenu de ce départ, pas même Mme Tournié qu'on n'avertira qu'à la dernière heure. —

Tournié, seul confident, fait ses préparatifs et, pendant la nuit, se charge de quelques-unes de mes malles, qu'il portera par avance à l'embarcadère.... Au moment où il fait l'expédition, un camarade passe, l'aperçoit, va prévenir sa femme, qui arrive furieuse et s'en va trouver un détective en lui intimant l'ordre d'arrêter un mari infidèle qui se sauve.... Et voilà mon Tournié sous clef!.... Et dès le lendemain matin tout le monde de déclarer que nous voulions partir tous deux, Tournié et moi, nuitamment et sans mot dire.

Alors, quoi!....dégoûtée, écœurée, affolée, je n'avais plus qu'à m'enfuir comme une voleuse....C'est ce que j'ai fait!.... J'ai laissé M. de Beauplan pour arranger les affaires et je suis revenue par l'Angleterre, sur un bateau anglais, tandis que Tournié et sa femme revenaient par le Canada....Au moment de partir seulement j'ai eu un moment de gaieté. L'impresario Mapleson est venu me trouver, en me demandant formellement de revenir l'année prochaine, vu que toutes ces affaires m'avaient servi de réclame et que je doublais désormais de valeur aux yeux des Yankees. Comment trouvez-vous ce puffisme américain?

—En sorte que vous comptez retourner là-bas?

—Oh! jamais, grand Dieu!....On m'offre des engagements à Lyon et à Marseille....

—N'y allez pas.

—Pourquoi?

—Dame! La province, encore?

—Oui. Je sais bien....Au fait, oui, je tâcherai de me caser à l'étranger, en Russie ou en Espagne....Pour l'instant, il faut que je prenne de l'air....Paris me fait mal....Je n'ose voir personne....

—Et votre château?

—Ah! mon château! Je n'y retournerai plus....Plus jamais....Il faut que je le vende......Il faut que je vende tout.....et que je réalise ma fortune.... Si j'y allais, dans mon château où j'ai laissé tant de vivants souvenirs, je n'aurais plus le courage de faire le grand sacrifice......Non......je partirai demain lundi pour l'Italie......Je vagabonderai de ville en ville......

—Et Tournié?

—Je m'arrêterai sur les bords du lac de Côme.

—Seule?

—Je passerai quelques jours à Milan.... puis je reprendrai mon vol quelque part, n'importe où, pourvu que je ne revoie plus Paris avant deux ans.

—Et.... M. de Beauplan, alors?

—M. de Beauplan.... hélas!.... il arrangera ses affaires.... Après quoi, il s'engagera sur un bateau en partance pour le Colorado et travaillera dans les mines....

—Diantre!.... C'est lugubre!

—C'est comme ça!.... Finie, l'idylle!.... Plus d'Emilie et plus d'Arthur!.... Il le faut bien!....Bédame!....

Et, en parlant, elle s'était animée.... Et ses yeux s'étaient séchés.... Et sa figure était rose.... Et l'Emilie Ambre d'autrefois m'est apparue de nouveau, avec ses charmes étranges, son "je ne sais quoi" fascinateur.... Et j'ai compris une fois de plus que les rois pouvaient avoir du bon, quoique rois.

—Enfin, c'est le grand saut, n'est-ce pas?

—Pour lui, oui.... Pour moi, c'est de la voltige.... Mon roman est encore moins sombre que le sien.... Qui nous eût dit pourtant, quand nous allions au Bois, douillettement étendus dans la calèche aux ressorts complaisants, qu'un jour viendrait si tôt.... Ah! bah! n'y pensons plus!.... Adieu!....

—Je ne vous reverrai plus, alors!....

—Si.... dans deux ans....

—Comme c'est long!

—Je vous écrirai.... vous voulez bien?....

—Mais comment donc!.... j'y compte!

LOUIS BESSON,
(*L'Evénement.*)

Vous pouvez gagner
$100,000
Pour
Dix piastres
En achetant un billet
Au tirage extraordinaire,
Mardi, 14 juin.
Le jour.
Gros lot
$100,000.

The Louisiana State Register.—Nos remerciements à l'auteur, M. Oscar Arroyo, sous-secrétaire d'Etat, pour l'exemplaire du "Louisiana State Register," qu'il a eu l'obligeance de nous adresser. Nous avons déjà parlé de cet ouvrage qui fourmille de renseignements précieux.

Comité des 30.—Les membres du comité des 30 pour l'organisation de la fête du 14 juillet sont priés de se réunir au Consulat de France, ce soir, à 7 heures précises. Voir l'annonce.

UNION FRANÇAISE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEMESTRIELLE DU 5 JUIN 1881.

La séance est ouverte à 5 heures et demie P. M. Lecture est donnée des rapports des divers comités pour le semestre (5 décembre 1880 au 5 juin 1881).

Rapport du Comité de Secours.

Les secours suivants ont été distribués à 959 personnes.

182 bons pour repas et logement.
207 " " provisions.
114 " " remèdes.
1007 " " de pain.
[illegible] " " viande fraîche.
[illegible] " " charbon.
[illegible] " " couvertures.
[illegible] " " chaussures.
[illegible] " " habillements.
[illegible] " " bandages.
2 personnes ont été rapatriées.
20 " reçu les soins médicaux et médicaments.
2 funérailles ont été faites aux frais de l'Union.

426 personnes ont été secourues pendant l'inondation de février dernier.

Bureau de Placement.

Hommes; demandes 124. — Placements 86
Femmes: " 11 " 9

Comité d'admission

Il rapporte 29 admissions depuis la dernière assemblée.

Rapport du Trésorier.

Ce rapport est lu et adopté.

Monsieur le président conformément aux règlements choisit un comité de trois en dehors de l'administration pour la vérification des comptes du trésorier.

Le comité se compose de: MM. Mestral, Wels, Malsoury.

Pour la direction,
7 juin— H. BILLARD, Secrétaire.

AVVISO FUNEBRE.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.—La suddetta Società è informata di assistere ai funerali del nostro socio PIO MARZONI, nativo di Mortara, Italia, oggi alle ore 4 P. M. Il carro funebre partirà dall'ultima sua dimora via St Anna No 480.

Per ordine del Pres: JOHN ROCCHI,
E. TROIS, Segretario. 8 juin—1f

Décédé mardi, à une heure et demie du matin, PIO MARZONI, à l'âge de 57 ans, né à Mortara, Italie, et résidant en cette ville depuis 37 ans. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le corps est exposé au No 480 rue Ste-Anne, encoignure Rocheblave.

De la part de sa famille.

Décédée hier, à 3 heures de l'après-midi, FÉLICIE, fille de Jacques Fachan et de Joséphine Lambert, âgée de 22 mois. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la rue de Chartres No 285, entre St Philippe et Dumaine.

De la part de ses parents.

Avis.

MM. les membres du Comité des 30 pour l'organisation de la Fête du 14 Juillet 1881, sont informés qu'une réunion aura lieu au Consulat de France CE SOIR, mercredi 8 courant, à 7 heures précises.

Par ordre du Consul, Président,
Le chancelier-secrétaire,
8 juin—1f FRANCIS MAVOME.

Bureau du New Louisiana Jockey Club, No 164, rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 8 juin 1881—Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, sont avisés qu'il y aura le MERCREDI, 15 juin 1881, un concert-promenade et une soirée dansante pour eux et les dames de leurs amies. Chaque membre aura droit à une invitation d'homme.

Les voitures seront admises sur le terrain du Club.

8 juin— G. W. NOTT, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HIBERNIA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: 37 rue du Camp.

DIXIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL pour l'année finissant le 30 avril 1881.

Primes d'incendie	$84,571 41	
Primes de rivières	43,526 30	
Primes de marine	38,339 07	
Primes non échues le 30 avril 1880	22,000 00	
	$188,436 78	
A déduire: Primes non gagnées le 30 avril 1881	22,350 00	
Primes nettes gagnées		$166,086 78
Reçu pour intérêts, loyer, etc		23,339 10
Total des gains de l'année		$189,425 88
A déduire:		
Pertes d'incendie	$22,075 56	
Pertes de rivières	16,584 48	
Pertes de marine	26,802 45	
	$65,462 69	
Réassurances, (primes remises et escomptes	48,863 01	
Taxes et Bureau des réassureurs	8,572 10	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureaux, etc	18,908 42	
		$141,805 22
Profits nets		$47,620 66
La compagnie possède l'actif suivant:		
Argent en caisse		$52,612 08
Prêts sur nantissements ou hypothèques		296,199 19
Billets à recevoir pour primes		11,709 67
Propriétés foncières		100,973 43
Primes, etc., en voie de perception		29,529 90
Actions et Bons		7,306 77
Meubles et installations de bureau		5,133 45
Total		$502,863 44
Passif		62,260 00
		$440,603 44

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.
THOS. F. BRAGG, secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 27 mai 1881.

Assermenté et signé devant moi, à la Nlle-Orléans, Lne, ce 27me jour de mai 1881.
W. J. CASTELL, notaire.

A une élection tenue lundi, 2 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis comme directeurs:

JOHN HENDERSON, THOMAS SMITH, W. J. CASTELL, JNO. T. GIBBONS, WM HART, E GAUCHE, JNO H HANNA, F. J. GASQUET, GEO. McCLOSKEY, M. E. GARVEY, JOHN IRWIN, AMÉDÉE COUTURIE, RICHARD HERRICK.

Et à une réunion du Conseil de Direction, le 9 mai 1881, JOHN HENDERSON a été élu président, THOMAS SMITH vice-président et THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Le conseil a déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, faisant 10 pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année, et cinq pour cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires (faisant avec l'escompte, vingt pour cent qui leur ont été remis sur les primes) payable le 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
7 juin—1 m. Dim. Mer. Ven.

AVIS.
Le Grand Concert et Tirage
DE LA
Loterie de l'Etat de la Louisiane
AURA LIEU
MARDI, 14 JUIN,
—AU—
Grand Opera House,
Sous la direction des
Généraux G. T. BEAUREGARD
ET
J. A. EARLY.
Le Tirage commencera à 11 heures.
Les portes seront ouvertes à 10:30 a. m.
GROS LOT
$100,000
Billet Seulement $10.
Le Cercle d'Orchestre sera réservé aux dames. Les billets ou parties de billets donnent le droit d'entrée au porteur.
5 juin—5,7,9,12 PP.

Bassetti & Xiques
Successeurs de U. MARINONI,
67 & 69....RUE DECATUR....67 & 69
En débarquement du navire Italien DOMENICO LANATA, de Gênes.
300 caisses Vermouth de Torino, Martini Rossini & Co.
922 caisses Macaroni Vermicelli et Pâtes assorties.
200 1/2 caisses Macaroni Vermicelli.
150 caisses Macaroni Vermicelli en paquets d'une livre.
10 barils Conserves de Tomates.
25 barils Olives Verdales.
25 caisses Huile d'Olive Vierge.
A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Rue Decatur.
5 juin—3t.

Avis aux bouchers.
A louer.—Plusieurs tables au marché "Bazar" pour débiter de la viande. S'adresser à
4 juin— A. FRECHOU, Collecteur du dit marché.

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.
6avril—

A vendre.
UNE MACHINE A VAPEUR DE SKINNER (Skinner Engine,) de la force de 15 chevaux, un élévateur à eau, Hollingsworth, (water elevator) 4 sur 20; un Farquhar Thrasher No 2; le tout en parfait état. Pour plus amples informations, s'adresser à
H. C. COLOMB,
Couvent P. O., ou au No 134, de la rue Commune.
4 juin—6t

Avis.
Les créanciers de l'ancienne Citizens Savings' Bank sont notifiés qu'un dividende a été déclaré et qui est payable sur présentation de leurs titres aux soussignés, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, au No 3 1/2 rue Carondelet.
1er juin—7t THOS. HASAM, Jr., P. H. LEGENDRE.

Ecole de Garde-Malades.
Le Conseil des Administrateurs de l'Hôpital de Charité a, par une résolution votée à un de ses derniers meetings, décrété la fondation d'une Ecole de Garde-Malades. Les femmes qui désirent recevoir une instruction complète, et obtenir un diplôme régulier à la fin de leurs études, devront s'adresser à mon bureau de 9 à 11 heures du matin.
Dr JOHN H. PIKE, Secrétaire et Trésorier,
1er juin—1m Hôpital de Charité.

Aux commissaires de la Place d'armes ou Place Congo.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux Commissaires de la Place d'Armes, autrefois Place Congo, qu'il sollicite le poste de gardien de la dite Place. Il s'engage, s'il est désigné, à justifier par sa vigilance et son exactitude la préférence qui lui aura été accordée. Mutilé pendant la dernière guerre et ne pouvant en conséquence se livrer à toute espèce d'occupation, il appelle sur sa candidature la bienveillante attention de MM les Commissaires.
2 juin—6t CAPT. MICHEL GEORGE.

Commission Franco-Américaine.
W. S. BECK, Avocat.
Mémoriaux Préparés et Réclamations Poursuivies devant la dite Commission.
Les Réclamants sont priés de se rendre ou s'adresser au bureau du No 2, rue Carondelet, office 11, Nouvelle-Orléans, où sont les papiers et documents originaux provenant de feu M. Auguste Barq.
Bureau à Washington, D. C, 1424, New York Avenue. 25 mai—15t.

W. FRANTZ. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie,
Montres, bijouterie.
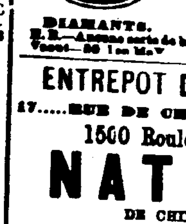
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti,
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
ET MONTURES DE
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

ENTREPOT DE TAPIS,
17....RUE DE CHARTRES....17
1500 Rouleaux de
NATTES
DE CHINE.
Tous les genres les plus nouveaux et assortis.
Le plus grand stock au Sud.
ARTICLES DE TAPISSERIE
A. Brousseau's Son.
Les prix conviendront à tous.
3 avril—

L'Emporium de l'Art
—DE—
LILIENTHAL,
121 RUE DU CANAL,
(Bâtisse Touro.)
Usage de l'Elevateur dans une salle d'opérations photographiques.
PHOTOGRAPHIES
—ET—
ŒUVRES D'ART
Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais.
MON FONDS DE
Cadres, Moulures, Gravures,
Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville, et sont vendus aux prix les plus raisonnables.
THEO. LILIENTHAL,
3 avril— Propriétaire.

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Déballent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en
GRENADINES NOIRES,
Brochées à raies et à carreaux.
LINONS TOILE IMPRIMÉS
—ET UN—
Assortiment choisi de Nouveautés
—EN—
Bonneterie de fantaisie couleur.
avril—

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3 1/2 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool le Havre et Bordeaux.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
4 juil. 80—1an Nlle-Orléans.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
BASILE BARÈS à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.
Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres à la campagne seront exécutés sans le plus bref délai.
20 fév—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 JUIN—CLASSE No 134.
Tirage de 4 heures P. M.
46 9 3 54 20 11 13 25 52 70 44 33 71
Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons nos signatures Ce 7 juin 1881— 4 heures P. M.
ADAM GIFFEN
LOUIS [illegible]
Commissaires.

AVANT
de faire un achat on aime à savoir où on le fera avantageusement et c'est bien avec raison, car peu de maisons savent s'attirer l'entier patronage des chalands; ceci explique la popularité de certains établissements et la préférence qu'on leur accorde. Il ne suffit pas seulement de faire de grandes promesses, dans les annonces, mais il faut encore justifier ces promesses c'est ce que fait avec avantage notre grand magasin coin Canal et Baronne et ce qui fait que
DE
plus en plus le public s'y porte et continue à s'y porter depuis des années, rien ne sera négligé pour faire augmenter, si c'est possible, la vogue du rendez-vous de tout le monde; là tout est de première qualité et les prix toujours satisfaisants. Pas de surprise pour personne; pas un prix pour l'un et un autre prix pour l'autre, mais un prix fixe! c'est le seul genre de vente où l'acheteur est vraiment protégé.
PARTIR
sans emporter tout ce qu'il vous faut en fait de provisions de bouche, cela se comprend, on en trouve partout, mais ne pas vous munir d'un bon lot de souliers, cela se comprend moins, car il n'y a pas de doute que vous ne trouverez pas avantage à vous chausser dans les villes de bains, surtout quand vous avez ici la maison par excellence pour être admirablement chaussé à peu de frais.
POUR
les enfants il est presqu'impossible de rien trouver de convenable, en dehors d'une maison qui écoule beaucoup de souliers, parce que cet article se détériorant très vite, ne peut être gardé frais longtemps, à ce titre notre maison Canal et Baronne ne laisse rien moisir et tout s'y vend à mesure que ça arrive, donc: du frais, du frais et toujours du frais, ce qui est un avantage dont profitent les nombreux clients de l'établissement.
LA
chaussure la plus fine a été introduite ici par le propriétaire de la maison dont nous nous occupons ici, et chaque saison voit s'améliorer et les coupes et les genres et les qualités; à force de travail il est arrivé à livrer la perfection même à des prix presqu'aussi bas qu'on demandait jadis pour un article inférieur; aussi les dames les plus difficiles à chausser y ont-elles trouvé chaussures à leurs pieds et plus ça va et plus on y va, parce que plus ça va et plus la vogue augmente, parce que dès que l'on donne son pied à chausser, on dit: "ça va!" et tout satisfait l'on paie et l'on part pour la
CAMPAGNE
tout heureux d'avoir les pieds à l'aise.
Les familles qui ont l'intention de quitter la ville ne pourront rien faire de mieux, avant de boucler leurs malles de faire bonne provision de chaussures car là-bas il n'y a pas la variété que vous trouverez ici, et les prix sont loin d'y être doux, donc faites votre liste et
ALLEZ
faire votre provision de Souliers
À
L'ETOILE ROUGE

LE GRAND
MAGASIN
Populaire
—DU—
"One Price Clothing"
COIN DES RUES
Ste-Anne et Vieille-Levée,
Est résolu à plaire à tout le monde, et, pour cela, il a fait des efforts extraordinaires pour se procurer un
ASSORTIMENT IMMENSE
—DE—
Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants
A DES PRIX
EXCESSIVEMENT MODIQUES.
Costumes de casimire pour enfants..$1 75 à 4 50
" " Garçons.. 2 25 à 6 00
" " Jeunes gens.. 3 00 à 8 00
" " Hommes.. 5 00 à 10 50
Paletots alpaca gros grain pour hommes........ 2 50 à 5 50
Paletots alpaca uni........ 1 50 à 4 00
—AUSSI UN—
Vaste (job lot) de 500 costumes casimire laine pour hommes, tous dessins à $5 00
Costumes de Première Communion
CONSISTANT DE:
Un paletot d'alpaca
Un pantalon blanc
Un gilet de dessous blanc et une cravate.
} à $3 et au dessus
POUR AUCUN MOTIF
Doit-on négliger de venir examiner mon immense stock et s'assurer des GRANDS BARGAINS.
En agissant loyalement, un prix pour tous; les meilleures marchandises aux plus bas prix.
J'ai espoir de gagner le patronage de tous.
MICHEL LION
Coin Ste-Anne et Vieille-Levée.
10avril—3m D M J

B. & W. CRONER,
Importateurs et Marchands
—DE—
Marchandises Sèches
Etrangères de tous genres.
Tapis,
Nattes,
Devants de cheminée,
Toiles cirées,
Stores de fenêtre, etc.
L'attention spéciale est appelée sur nos costumes tout faits pour enfants.
Linon, Piqué, Gingham
et aussi—
Dusters, Ulsters de dames.
Costumes de diverses fabriques.
PARASOLS.
3000 parasols à des prix variant de 35 sous à $10 chacun. Ces prix sont bien au-dessous des prix réguliers.
N. B—Une attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Des échantillons sont expédiés sur demande.
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal,
Coin Bourbon.
29mai—1m

POUR RIEN!
Prime Gratuite!
LA
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
Offre à partir du 1er mai 1881 pour tout NOUVEL abonnement, ainsi que pour tous les RENOUVELLEMENTS d'abonnements qui commenceront à cette date et dont le prix ne sera pas moins de Cinq Piastres par année.
UNE MAGNIFIQUE PRIME
GRATUITE
Composée d'un très beau recueil de livraisons de l'Illustration ou du Monde Illustré au choix, et contenant de
Nombreuses et splendides Gravures
Le tout sans augmentation du prix des abonnements, lesquels continueront à être servis à domicile sans frais extra.
Les abonnés de l'intérieur qui désirent recevoir la PRIME GRATUITE par la poste, devront envoyer 15 cents en timbres poste pour frais d'envoi.
Livres de Prières, Paroissiens et autres Articles de Piété.
Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc, etc, ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.
H. BILLARD, librairie française,
50 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.
Post Office Box No 90.
24 avril—

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
4 oct—

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC,
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMaV

SALON DE BARBE
DE
JULES MAILLEVIN,
36 rue St-Charles, en face l'hôtel St-Charles
Réduction de Prix:
Coupe de cheveux 25 cts. Shampooing 25 cts.
Brossage de tête à la machine.
JULES MAILLEVIN,
23 avr— Propriétaire.

Avis.
Les prix les plus élevés seront payés comptant, pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à
CASH,
Lock Box 2580 N. O. P.

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
24 nov—6m MeVD